

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le 30 mars 2021, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire et Bertrand LeClerc, Maire suppléant
Les conseillères Jocelyne Querry Bossé, Martine Côté et Marie-Josée Thériault
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière,
Gilles Croussette, Directeur des travaux publics et Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2021-082

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2021-083

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE.**

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2021-084

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE.**

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

4. RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

a. Soumissions pour le branchement des poteaux électriques sur la rue Canada :

Ça marche Électrique (Carl Valcourt)	6 320,40 \$
LaBrie Services Électrique (Jacques LaBrie)	6 802,50 \$
RL Électrique (René Levesque)	5 972,68 \$

RÉSOLUTION 2021-085

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de RL Électrique (René Levesque), au cout de 5 972,68 \$, soit retenue en vue du branchement des poteaux électriques sur la rue Canada, entre les rues Lynch et Deschênes. **ADOPTÉE.**

b. Affiches « Défense de stationner » lors de déneigement :

Le Conseil recommande que l'arrêté sur la circulation routière soit modifié de sorte à éliminer les affiches « Défense de stationner » aux fins du déneigement, lesquelles étaient installées sur certains poteaux électriques de la rue Canada qui seront retirés d'ici peu.

c. Égouts sanitaires – refoulements (rues Gagnon et Cyr) :

Le Conseil recommande que les rapports (suivis) relativement aux refoulements d'égouts dans deux résidences sur les rues Gagnon et Cyr, soient présentés lors de la réunion du 13 avril 2021.

d. Centre communautaire « ROC » :

i. Achat de séchoirs à main :

RÉSOLUTION 2021-086

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que l'achat de trois (3) séchoirs à main pour le Centre communautaire, au cout de 1 000 \$ environ plus les frais d'installation, soit approuvé, en remplacement des dévidoirs à papier main, en vue de prévenir les refoulements d'égouts. **ADOPTÉE.**

ii. Vandalisme :

Afin de contrer le vandalisme au Centre communautaire sis au 10, Place Patrick Jean, le Conseil recommande l'achat et l'installation d'une caméra à l'extérieur du bâtiment.

e. Rue Violette :

Le Conseil recommande que l'asphalte en mauvais état sur une section de la rue Violette à l'arrière de la Résidence Mgr-Melanson soit retiré et remplacé par du gravier compacté.

f. Devanture de la bibliothèque :

Le Conseil recommande que la devanture de la bibliothèque soit réaménagée de sorte à faciliter le déblaiement de la neige et à simplifier l'accès au bâtiment. Néanmoins, il recommande de vérifier les couts reliés à ces travaux auprès d'un architecte et d'obtenir les commentaires de la gestionnaire de la Bibliothèque publique, à cet effet.

g. Regard pluvial rue Beauséjour :

RÉSOLUTION 2021-087

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, qu'un regard pluvial soit installé sur la rue Beauséjour, pour un cout approximatif de 9 000 \$, lors des travaux de remplacement des conduits d'eau et d'égouts sur la rue Guimond, et ce, si le budget le permet. **ADOPTÉE.**

h. Soumissions pour l'achat d'une génératrice (taxe comprise) :

Atelier Gérard Beaulieu	49 530,40 \$
Génératrice Beaumont Inc.	38 516,63 \$

RÉSOLUTION 2021-088

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de Génératrice Beaumont Inc., au cout de 38 516,63 \$, taxe comprise, soit approuvée. **ADOPTÉE.**

(M. Croussette quitte la réunion à 19 h 35)

5. REFOULEMENT D'ÉGOUTS – RUE GAGNON

Suite au refoulement d'égouts dans une résidence sise sur la rue Gagnon et à la réclamation des propriétaires afin d'obtenir un dédommagement pour la somme de 2 843,85 \$, le Conseil recommande d'attendre le rapport du directeur des travaux publics et reporte le dossier à la réunion du 13 avril prochain.

6. LOISIRS ET TOURISME : RAPPORT DE LA DIRECTION (ÉTUDIANTS, ENTENTE DSFNO)

a. Embauche employés étudiants :

RÉSOLUTION 2021-089

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que l'échelle salariale de tous les postes étudiants saisonniers pour la saison estivale 2021, soit approuvée, en conformité avec le salaire minimum fixé à 11,75 \$ l'heure au 1^{er} avril 2021. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2021-090

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que la liste des postes à combler et des employés étudiants assignés à ces postes, pour la saison estivale 2021, soit approuvée telle que présentée. **ADOPTÉE.**

b. Ouverture du Centre touristique de l'ancienne gare :

RÉSOLUTION 2021-091

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que les heures d'ouverture au Centre touristique de l'ancienne gare durant la saison estivale 2021, soit établies ainsi :

- lundi et mardi : 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h (fermé de midi à 13 h) ;
- mercredi à dimanche : 9 h à 18 h (ouvert de midi à 13 h).

ADOPTÉE.

c. Entente Ville/DSFNO :

RÉSOLUTION 2021-092

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que le protocole d'entente entre la Ville de Saint-Quentin et le District scolaire francophone du Nord-Ouest (DSFNO), relativement à l'utilisation des établissements scolaires en dehors des heures de classe, soit approuvé ; qu'une facture au montant de 5 000 \$ soit émise au DSFNO pour le remboursement relié à l'entretien des gazons aux écoles Mgr-Martin et PAJS effectué en 2020 et, que la moitié de cette somme (2 500 \$) soit remise à la direction de l'école PAJS pour les activités étudiantes.

ADOPTÉE.

Le Conseil recommande que les organismes communautaires soient avisés des modifications apportées à ladite entente avec le DSFNO.

7. FINANCES : FTE

RÉSOLUTION 2021-093

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que les documents relatifs au Plan de dépenses en immobilisation du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence (FTE), pour l'année 2020, soit approuvés.

ADOPTÉE.

8. COVID-19 : SÉANCES DE VACCINATION COMMUNAUTAIRE

Le Conseil recommande qu'une lettre soit adressée à M. Serge Martin, Chef du Service de Gestion des installations – Zone 4 (Nord-Ouest) du Réseau de santé Vitalité, relativement au choix d'établissement en vue des séances de vaccination (COVID-19) prévues à partir du mois d'avril.

9. MESURES D'URGENCE : SUBVENTION DE LA SDR – ACQUISITION GÉNÉRATRICE PCV

RÉSOLUTION 2021-094

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que la lettre d'offre de la Société de développement régional, représentant un soutien financier du Fonds d'investissement communautaire de 26 269 \$, soit 50 % du coût du projet no 13684, en vue de l'achat d'une génératrice pour les mesures d'urgence au Palais Centre-Ville, soit approuvée.

ADOPTÉE.

10. POLITIQUE INTERNE À ABOLIR (CERTIFICAT D'EAU ET ÉGOUTS)

RÉSOLUTION 2021-095

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que la politique interne no 2020-48 relative à l'émission de certificats d'eau et d'égouts, soit abolie, puisque le taux desdits certificats est inclus dans la politique no 2021-56.

ADOPTÉE.

11. PERMIS DE COLPORTEUR

RÉSOLUTION 2021-096

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, qu'un permis de colporteur soit émis au nom de M. Michel Lanteigne de Saint-Martin-de-Restigouche, en vue de l'installation d'une cantine mobile au 144, rue Canada (Centre touristique de l'ancienne gare), du 15 mai 2021 à la fin septembre 2021, au coût de 10,00 \$.

ADOPTÉE.

12. FACTURES

a. Raymond Chabot Grant Thornton :

RÉSOLUTION 2021-097

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la facture de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, totalisant 3 450,00 \$, pour les honoraires et déboursés moins la facturation progressive, relativement à l'audit des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, soit acquittée.

ADOPTÉE.

b. BFL CANADA risques et assurances inc. :

RÉSOLUTION 2021-098

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que la facture de la compagnie d'assurance BFL CANADA, au cout de 29 903,00 \$, relativement au renouvellement de l'assurance-maitresse de la Ville de Saint-Quentin (biens, bris des machines, crime et automobile), pour la période du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021, soit acquittée. **ADOPTÉE.**

13. PLAN D'AMÉNAGEMENT MUNICIPAL – RÉVISION

Les membres du Conseil procède à la révision du Plan d'aménagement municipal adopté en 2018. Plusieurs principes du Plan sont atteints ou en processus. Toutefois, les principes suivants sont ressortis et à reconsidérer :

No 2 (Parc Industriel)

No 7 (Idées photos des citoyens pour projection)

No 8 (Rue Lagacé « chip seal »)

No 15 (Comité Bassin hydrographique)

No 22 (Sentier pédestre – phase 2)

No 29 (Comité développement touristique et capitale de l'érable / noms des rues)

No 34 (Image de Saint-Quentin : « Capitale de l'Érable », Mont Carleton, Festival Western)

No 37 (Plan d'adaptation face aux changements climatiques)

No 38 (Avis sur les pesticides à modifier/améliorer)

(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêt)

14. COMITÉ DU PERSONNEL

Poste de suppléante à la réception

Suite à la rencontre du comité du personnel du 23 mars 2021, une révision salariale du poste de réceptionniste suppléante a été recommandée.

RÉSOLUTION 2021-099

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que le salaire des réceptionnistes suppléantes soit révisé à la hausse à compter du 4 mars 2021. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2021-100

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que le rapport du huis clos soit approuvé tel que présenté. **ADOPTÉE.**

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 22 h 20.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe